

ESPACES

Le magazine de la ville d'Amilly



Vers un éclairage
public plus performant

Actualités .06

La Maison Mory
fait peau neuve

Éclairage .08

La cuisine centrale
au menu

Rencontre .09

Francine et Joël Billard

SOMMAIRE

EN VUE

05 à 07

ACTUALITÉS

Vers un éclairage public plus performant

La Covid dans l'œil des jeunes photographes

Le Maison Mory fait peau neuve

La Maison des jeunes vue par les jeunes

08

ÉCLAIRAGE

La cuisine centrale au menu

09

RENCONTRE

avec Francine et Joël Billard



10

LIBRE EXPRESSION

11

DÉCOUVERTE

Maison Mory, maison du bonheur



“ La prise en compte des enjeux environnementaux est indissociable de notre engagement à améliorer le cadre de vie. ”

Dans les domaines de compétences dont elle a la responsabilité, la Ville d'Amilly place la problématique environnementale au cœur de ses préoccupations.

En matière de restauration municipale, la commune a fait le choix de longue date de la régie. Ce mode de gestion directe permet une plus grande souplesse et garantit la qualité nutritionnelle des repas servis aux élèves. Ce choix s'accompagne d'une volonté très forte des équipes d'utiliser au maximum des produits frais et, dans la mesure du possible, locaux. Leurs habitudes de travail faciliteront la mise en application des exigences de la loi EGALIM. Dès 2022 en effet, 50 % des produits employés en restauration collective devront être considérés comme durables ou sous signes d'origine et de qualité, dont 20 % de produits bio.

Cette démarche, déjà engagée, complète des actions menées pour un développement durable de notre territoire. L'emploi de matériaux biosourcés dans les nouvelles constructions entre dans ce cadre. Par exemple, pour réaliser le futur bâtiment de l'accueil de loisirs de la Pailleterie, nous recourons au bois, propre et renouvelable. Par ailleurs convaincus que la meilleure énergie est celle que nous ne consommons pas, nous intégrons ce principe lors des rénovations de bâtiments, qui sont l'occasion de renforcer les isolations existantes. Ce fut le cas il y a quelques mois à l'école maternelle du Clos-Vinot.

Toujours dans cette idée, deux mesures ont été initiées. La première concerne l'éclairage public : d'ici quelques semaines, nous lancerons un diagnostic visant à analyser notre parc d'équipements actuel et envisager son renouvellement avec l'emploi de technologies moins

énergivores, comme le LED. Soutenue par l'ADEME, cette étude conditionne l'obtention de subventions de la part de la Région Centre-Val de Loire au titre du Contrat régional de solidarité territoriale, pour financer de futurs travaux.

La deuxième mesure est directement destinée aux habitants. Baptisée "Opération thermo", elle a d'abord été déployée dans le quartier de Saint-Firmin. Son objectif est de permettre aux propriétaires ou locataires volontaires de bénéficier de la prise d'un cliché thermographique gratuit de leur logement, suivie d'un rendez-vous avec un conseiller info-énergie du Service Éco Habitat du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Gâtinais Montargois. Pour cette première, plus de 70 foyers se sont inscrits, un succès qui nous conduit à étendre l'opération aux autres quartiers de la ville l'hiver prochain.

Dans le registre de la mobilité douce, des travaux sont engagés par l'Agglomération montargoise pour sécuriser la circulation des cyclistes et faciliter l'accès à la véloroute. Vous l'aurez donc sans doute remarqué si vous empruntez la rue des Ponts : la construction des deux premières passerelles au-dessus des bras du Loing a débuté.

La prise en compte des enjeux environnementaux est indissociable de notre engagement à améliorer le cadre de vie. Nous en sommes convaincus et nous nous y employons au quotidien.

Gérard DUPATY, Maire d'Amilly



> Souvenir.

Les élus ont remis aux enfants des neufs classes de CE2 les traditionnels dictionnaires. À l'école du Clos-Vinot (*notre photo*), Angélique Pénin, conseillère municipale, a accompagné Catherine Février, adjointe en charge de l'Éducation et l'Enfance. Chaque enfant a reçu son exemplaire personnalisé contenant une photo souvenir de sa classe.



> Jour de neige.

La neige et le verglas ont recouvert Amilly en février et ont nécessité le recours des agents des services techniques pour faciliter le déplacement des piétons et routiers.

Vues de ma Ville



> Moulin Bardin.

L'édifice a presque terminé sa mue. À l'intérieur, reste à réaliser de nouveaux escaliers, à installer les éléments de sécurisation et à concevoir les objets du parcours muséographique, phases primordiales pour assurer le meilleur accueil possible au public et à l'extérieur les aménagements sont en cours.



> Église Saint-Firmin.

L'installation du paratonnerre par un cordiste a signé la fin des travaux à l'extérieur. À l'intérieur, seule la voûte est restaurée. Il faut encore finir les vitraux, lancer la réfection du sol et l'enduit des murs.



> Droits de l'enfant.

En janvier, à l'école de Viroy, tous les élèves de cours élémentaires, du CP au CM2, ont reçu la visite de représentants de l'antenne locale de l'UNICEF. Cette intervention, réalisée à la demande des enseignants de l'école, avait pour but de les sensibiliser aux droits de l'enfant à travers le monde.



VOIRIE

Vers un éclairage public plus performant

La Ville d'Amilly a entrepris de mener un diagnostic global de son système d'éclairage public.

Cette étude émane de la volonté des élus de diminuer les dépenses énergétiques. Pour aider au financement de ce projet et bénéficier notamment d'une subvention de l'ADEME, Amilly s'est associée à deux autres communes : Dordives et Corbeilles-en-Gâtinais.

Amilly a déjà, depuis plusieurs années, amorcé un changement dans ses pratiques avec l'abaissement de l'intensité lumineuse et le passage systématique à la technologie led, plus performante, dans les bâtiments neufs ou les nouvelles rues, indique Coralie Point, directrice du STATCP (Service Technique, Aménagement du Territoire et Commande Publique). Toutefois, cette stratégie du coup par coup trouve ses limites. Les led n'ont pas la même intensité de courant. On ne peut donc pas convertir un seul luminaire à la fois car un point de commande pilote plusieurs points lumineux, explique Romain Maupu, responsable du secteur Cadre de vie.

Toutefois, le déploiement généralisé du dispositif led à l'échelle de la commune - qui représente un investissement conséquent à court-terme mais rentable à long terme - ne constitue qu'une partie de la solution. L'objectif de ce diagnostic est, en effet, de définir et mettre en œuvre une stratégie vaste et ambitieuse sur fond d'économies financières certes, mais également de développement durable, en vue de diminuer l'impact néfaste de l'éclairage sur la biodiversité nocturne. Baisse de la luminosité, mise en place de détecteurs de présence voire extinction totale ou partielle : le champ des possibles est étendu.

Définir une stratégie et des pistes d'amélioration

Pour les accompagner dans cette démarche, les trois communes partenaires ont confié cette mission au bureau d'étude INERGIE ADAPT.

Son rôle sera d'analyser l'existant à partir de données chiffrées (factures d'électricité, dépenses de maintenance...) et de visites sur site (mesures électriques, contrôle d'armoires...) pour proposer des pistes d'amélioration. Ces préconisations seront étudiées et concrétisées par ordre de priorité selon un planning de travaux étalé sur plusieurs années.



LA COVID DANS L'ŒIL DES JEUNES PHOTOGRAPHES

Les services Jeunesse et Culture/ Jumelages de la Ville s'associent pour permettre aux jeunes d'Amilly, de Nordwalde, Calcinaia et Vilanova del Cami âgés de 12 à 25 ans, de communiquer à travers la photo leur vécu et leur ressenti sur la crise sanitaire.

Dans ce cadre, lors des dernières vacances scolaires, huit adolescentes de la Maison des jeunes ont imaginé des scènes qu'elles ont mises en photos. De son côté,

le service Culture-Jumelages mobilise nos villes jumelles, à qui seront transmis les clichés de la MJA. Les villes de Noves dans les Bouches-du-Rhône (jumelée avec Calcinaia) et de Treuenbitzen (jumelée avec Nordwalde) sont aussi de la partie.

Expo photo virtuelle le 9 mai

De cette initiative transeuropéenne naîtra une expo photo virtuelle, diffusée

sur **amilly.com** dès le 9 mai prochain, date de la Journée de l'Europe. Si le projet a été pensé en priorité pour les jeunes de 12 à 25 ans, il n'y a pas d'âge minimum ni limite pour participer. Retours attendus le 11 avril au plus tard.

Comment participer ? Conditions et règlement à retrouver sur **amilly.com** rubrique À la Une.

Conseil municipal

Prochaine séance le mercredi 31 mars à 18h, salle Saint-Loup. L'horaire est susceptible de changer. La retransmission est à suivre sur la chaîne Youtube Amilly ville des arts. Plus d'infos sur amilly.com

Bernard Chalopin, Officier de l'Ordre national du Mérite



Déjà Chevalier de l'Ordre national du Mérite depuis 2007, Bernard Chalopin vient d'être promu au rang d'Officier. Cet Amillois de 95 ans, entré en Résistance à 17 ans en intégrant le Maquis de Lorris sous le pseudonyme "Tony", a participé à la libération d'Orléans et de Paris en août 1944. Nous avons retracé son parcours dans le numéro d'Espaces de novembre/décembre 2019.

À la tête de l'Afaam - Association des Familles et Amis des anciens du Maquis de Lorris - de 1985 à 2003, il en est désormais le président d'honneur. Cet engagement l'a mené à témoigner de cet épisode de notre Histoire, notamment auprès des plus jeunes. Sa promotion, confirmée par la présidence de la République et le ministère des Armées, est parue au Journal officiel début janvier.

Don du sang

La prochaine collecte de sang à l'Espace Jean-Vilar aura lieu **mercredi 17 mars**, de 15h à 19h. Les volontaires peuvent s'inscrire sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Nous adressons à la famille de M. Guy Berquet, qui a tant œuvré pour le don du sang à Amilly, nos plus sincères condoléances.



TRAVAUX

La salle des mariages en chantier.

La Maison Mory fait **peau neuve**

La Maison Mory connaît actuellement une **réhabilitation complète**.
Durée du chantier : un an.

Les travaux de réhabilitation de la Maison Mory ont commencé en début d'année. Ce bâtiment situé rue Jules-Ferry, tout près de l'école du Clos-Vinot, abrite au rez-de-chaussée la salle des mariages et à l'étage des hébergements d'artistes en résidence à Amilly. Vétuste, il a besoin d'une réfection complète, du plancher à la charpente.

Inspiration vénitienne

Seuls les quatre murs subsisteront, une fois les phases de curage, désamiantage et démolition de l'intérieur achevées. *La structure est saine*, atteste Vincent Bourgoïn, architecte en charge du projet. *L'idée est de mettre en valeur ce bâtiment qui dispose d'un certain cachet avec un bel assemblage de pierres et de briques*, développe-t-il. Le patrimoine qualitatif comme certaines poignées de portes ou des éléments de menuiserie, seront conservés afin de retrouver une place de choix dans les futurs espaces intérieurs, d'inspiration vénitienne. Au rez-de-chaussée, on retrouvera la salle des mariages agrémentée d'un office et d'un vestiaire. À l'étage, deux chambres seront aménagées avec sanitaires et office.

Un escalier stylisé

Dans cette perspective, l'escalier intérieur sera démoli. Cette nouveauté s'accompagne de la création d'une entrée indépendante donnant sur l'arrière de la maison destinée aux hôtes logeant à l'étage. Elle nécessitera la création d'un escalier en acier corten surmonté d'arcs cintrés qui supporteront une roseraie. Cet ensemble est signé Sylvain Dubuisson, tout comme les éléments de décoration intérieure.

Toujours à l'arrière du bâtiment, des jardins dessinés avec le Paysagiste Cambium17 et un chemin piétonnier menant au parking du gymnase de la rue Albert-Frappin seront aménagés.

Budget

Le coût de cette opération est estimé à 1,83 million d'euros TTC. Amilly bénéficie de subventions de l'État au titre de la Dotation de soutien à l'investissement public local, de la Région Centre-Val de Loire via le Contrat régional de solidarité territorial ainsi que du Département dans le cadre de son appel à projets d'intérêt communal.



Luna, Ilona et Camille.

La Maison des jeunes vue par les jeunes

Ilona, Camille et Luna, fréquentent la Maison des jeunes d'Amilly (MJA) depuis leurs douze ans et nous expliquent pourquoi.

Que fait-on à la MJA ?

Ilona. Il y a l'accueil jeunes les mercredis et samedis et les activités pendant les vacances scolaires.

Camille. On fait des activités manuelles, de la cuisine, de la création d'objets. On participe à des sorties dans les musées, les châteaux, les parcs d'attraction et les voyages, celui en Normandie par exemple. On a la liberté de s'inscrire ou non, on choisit nos activités.

Luna. C'est ma deuxième maison. On discute beaucoup avec les animateurs, surtout pendant les accueils jeunes. Ils veillent sur nous tout en nous accompagnant.

Que vous apporte la MJA ?

Luna. On apprend à être un peu plus autonome. À partir de 14 ans, les animateurs nous laissent plus d'autonomie par exemple, quand on fait une soirée à thème, on fait les courses, on prépare la décoration, le repas et on nettoie à la fin !

Camille. Pour voir comment fonctionne le monde du travail, on visite des entreprises, par exemple les usines Sanofi à Amilly, le musée de l'imprimerie à Malesherbes ou Brossard à Pithiviers.

Qu'avez-vous découvert ?

Ilona. Il nous arrive de rencontrer des associations et de faire des actions de solidarité. Je me souviens être allée aux Restos du cœur et d'avoir aidé les bénévoles à distribuer la nourriture et les vêtements. C'était génial.

Camille. Les animateurs nous intéressent à ce qu'on ne connaît pas. On visite par exemple régulièrement le Centre d'art contemporain Les Tanneries et on fabrique une œuvre en lien avec l'expo avec les intervenants du centre. On participe aux cérémonies patriotiques. On découvre aussi de nouveaux sports avec les J3 comme l'aïkido....

Luna. Oui, d'ailleurs on a découvert kimball et le tchoukball avec la Maison des Jeunes !

Sortie d'un disque enregistré à Amilly

Fabien Armengaud, claveciniste récemment nommé à la tête de la Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles et, par ailleurs, directeur musical et fondateur de l'Ensemble Sébastien de Brossard, a enregistré en février 2020 à Amilly des œuvres d'Étienne Richard (1621-1669), professeur de Louis XIV. Le disque est paru le 5 mars sous le label L'Encelade.



Opération thermo : un succès !

L'Opération thermo a suscité un engouement dans le quartier de Saint-Firmin : 70 habitants se sont inscrits en six semaines. À la clé pour eux : un cliché thermographique gratuit de leur logement et un rendez-vous avec un conseiller info-énergie pour trouver les moyens adaptés de lutter contre les déperditions de chaleur. L'opération reprendra en fin d'année 2021 dans un autre quartier. L'hiver est en effet la période propice à la prise de clichés thermographiques.

Nouveau : drive fermier à Amilly

Avec l'aide de la Chambre d'agriculture, des agriculteurs du Loiret se sont regroupés pour proposer leurs produits en drive. Amilly accueille l'un des deux points de distribution du département. Les consommateurs peuvent ainsi commander en ligne avant le mercredi soir minuit fruits et légumes, laitages et fromages, viande et œufs notamment, et les retirer le vendredi de 12h à 14h, sous la Halle, place de l'Église.

> Se renseigner et commander
www.drive-producteurs-45.fr

Comment adhérer à la MJA

Remplir la plaquette d'inscription à télécharger sur amilly.com rubrique À tout âge ou à retirer au Service Jeunesse (213, rue de la Gare) et signer le règlement de fonctionnement en deux exemplaires. Retourner ces documents avec les pièces complémentaires demandées au service. Tarifs : Amillois(e), 17,95 €. La procédure d'inscription aux activités des vacances scolaires est décrite sur amilly.com, rubrique À tout âge.

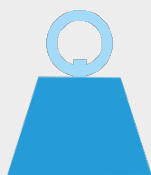
Les avantages de l'adhésion

La carte de membre donne accès des activités gratuites ou à tarifs préférentiels. Elle permet de retirer jusqu'à deux tickets cinémas par semaine à tarifs réduits. Enfin, elle donne droit à 15 entrées gratuites à la piscine d'Amilly (7 pour une adhésion entre septembre et décembre).

La cuisine centrale au menu

1 050

C'est, en moyenne, le nombre de repas préparés quotidiennement par l'équipe de la cuisine centrale composée de huit agents municipaux, dont un pâtissier qui réalise la quasi-totalité des desserts, goûters et viennoiseries servis aux enfants accueillis en restauration scolaire, dans les accueils périscolaires et extrascolaires.



85

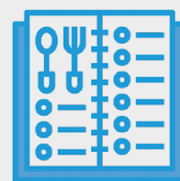
En kg, le poids de poisson stocké pour chaque service dans l'une des six chambres froides de la cuisine centrale.

Pour la viande, ce poids atteint 135 kg, un chiffre en baisse, depuis l'instauration en septembre 2019 d'un menu végétarien par semaine. Tous ces produits sont frais.



1/2

Un repas sur deux est composé de crudités, afin de suivre les recommandations d'équilibre nutritionnel établies par le Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition. Ainsi, par exemple, un repas sur deux est composé de légumes cuits et un sur deux de féculents.



477

C'est le nombre de recettes contenues dans le répertoire mentionnant les allergènes tenu par le chef de cuisine, Frédéric Ribot, dans le but d'informer les parents d'élèves. Ce répertoire complète celui des fiches techniques dont l'équilibre est examiné par une nutritionniste amilloise, Stéphanie Aumont.

94,1

La note, sur 100, attribuée l'an dernier par un cabinet chargé d'examiner la qualité de la cuisine centrale. Elle reflète le résultat de l'inspection menée le 25 novembre dernier par la Direction départementale de la protection des populations, à l'issue de laquelle le niveau maximum de "très satisfaisant" lui a été adjugé.

FRANCINE ET JOËL BILLARD

LES DEUX FONT LA PAIRE

Trois décennies.

Tout a commencé en 1989. Emilie, la fille aînée de Francine et Joël Billard, adhère aux J3 Gym. Deux ans plus tard, le couple entre au bureau pour ne jamais le quitter. *Nous avons toujours fait du bénévolat, à la Croix-Rouge, dans les associations d'élèves. C'est important pour nous,* indique Francine. Joël devient trésorier puis président en 1994. Son épouse, d'abord vice-présidente, lui succède en 1996. Joël reprend ensuite le rôle de trésorier. Il est ainsi aux J3 Gym depuis trois décennies.

Complémentaire.

Le duo est complémentaire : Francine s'occupe du relationnel avec les parents, les salariés, les partenaires ; Joël de l'administratif et des finances. Aux responsabilités dans le club s'ajoutent celles au Comité départemental pour Joël, qui y occupe la fonction de président depuis 2012. Le couple siège également au comité directeur régional.

Une grande famille.

Les époux Billard considèrent le club comme une grande famille unie pour avancer. Depuis 2010 et la mise en fonction de la nouvelle salle, les membres du bureau et les trois entraîneurs professionnels ainsi que leurs apprentis BP JEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) réalisent ensemble des objectifs. Le premier était de faire repartir à la hausse les effectifs du club. *En septembre 2010, nous avions 80 licenciés,* explique Joël.


Nouvelles disciplines.

Le recrutement de Benoît Leré en 2015 a permis de développer de façon spectaculaire la section masculine. Depuis quelques années, de nouvelles disciplines ont fait leur apparition, suscitant un bel engouement : la gymnastique rythmique, le freestyle, le trampoline, et dernièrement, la team gym. Avant la crise sanitaire, le nombre d'adhérents avoisinait 580.

Défis.

Âgés de 66 ans, Francine et Joël n'envisagent ni l'un ni l'autre d'arrêter leurs activités. Au contraire, de nouveaux défis s'ouvrent à eux. Le plus impérieux : surmonter la crise de la Covid-19. D'abord, en maintenant la cohésion du club au travers de journées thématiques, comme celle organisée en décembre. *En cette période, il faut se réinventer et toujours anticiper les phases de confinement / déconfinement,* précise Joël. En haut de la liste des objectifs, se trouve aussi celui d'organiser une finale de championnat de France.

> **Contact :** J3 Gymnastique
j3gym.amilly@wanadoo.fr

 J3 GYM Amilly



Depuis un an, notre pays vit sous la menace épidémique. Face à cette crise sanitaire se sont ajoutées d'autres manifestations plus ou moins aiguës, symptômes d'une société qui va mal : détresse économique de nombreux acteurs contraints de réduire ou de ne plus pouvoir exercer leur activité, détresse sociale de travailleurs à la limite de la précarité, détresse psychologique enfin d'une grande partie de la société face à un avenir incertain.

Parmi les personnes qui souffrent particulièrement des effets de cette crise et qui en sont souvent les grands oubliés figurent nos jeunes, étudiants, apprentis ou travailleurs. Nous souhaitons attirer l'attention sur ce que vit au quotidien la génération montante, dans la mesure où elle représente l'avenir et le maintien de notre pays en tant que puissance mondiale, mais qu'elle aura à supporter aussi le financement de la solidarité nationale envers les adultes et les aînés d'aujourd'hui.

Comment en effet cette génération pourrait-elle s'épanouir, se former à des métiers indispensables et subvenir aux besoins de la société alors qu'elle traverse avec tant de souffrances la période actuelle ?

Nos étudiants vivent souvent cloîtrés dans de petits espaces, contraints de suivre

leurs cours en visio-conférence de longues heures d'affilée, isolés. Nombre d'entre eux présentent des signes dépressifs et certains sont contraints d'abandonner des études pourtant prometteuses d'un bel avenir faute de moyens, notamment car ils n'ont plus la possibilité de trouver des petits boulots pour se nourrir, payer leur loyer, améliorer l'ordinaire et dépendent plus que jamais de leurs parents.

C'est pourquoi nous souhaitons que notre ville s'engage, comme le font d'autres communes du Loiret, dans un soutien aux étudiants amillois, par l'intermédiaire du CCAS, afin qu'ils puissent mener leurs études plus sereinement, sans crainte de choisir entre étudier pour construire leur avenir, manger ou payer leur loyer. Un recensement de nos jeunes étudiants, apprentis et travailleurs précaires pourrait être organisé, et une aide financière exceptionnelle accordée en fonction de leurs besoins, que ce soit pour financer un équipement informatique, ou un chèque alimentaire. L'avenir d'Amilly et des Amillois réside aussi dans la réussite de nos jeunes, et il est plus que temps de leur montrer notre solidarité.



Christian Daunay,
Commission :
Affaires sociales / Petite Enfance
Courrier à adresser en mairie
> christian.daunay@amilly45.fr



Catherine Lotte,
Commissions :
Éducation/Enfance
Sports/Jeunesse
Courrier à adresser en mairie
> catherine.lotte@amilly45.fr



Grégory Gaboret,
Commission :
Finances
Courrier à adresser en mairie
> gregory.gaboret@amilly45.fr



Stéphanie Plichon,
Commissions :
Affaires culturelles/Jumelages
Développement durable/Mobilité
Travaux/Aménagement du territoire/
Commande publique
Courrier à adresser en mairie
> stephanie.plichon@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Julia MURAD, Elyne GAUDON-POISSONNIER, Mathis TUSSET, Kaïros GODIN, Beverly MBOMAYO, Elina GASPARIAN, Maddy CLÉMENT, Pierre TIAN.

DÉCÈS :

Pierrette AUGU veuve LESAGE, Rosa VALENTE veuve PINTO, Raymonde CANCEL née GRUEL, Simone MONET née CHATON, André BILLARD, Roland TAVERNIER, André DA COSTA CASTRO, Claude COPPO, Georgette LÉGER veuve VERGNAUD, François COZOT, Guy DEVILLENEUVE, Bernard DORET, Marinette CHAUMERON veuve COUVERT, Guy BERQUET, Ginette BOUDIN veuve BOUVET, Colette ROBINOT veuve CLIN, José MARTIN CARRETERO, Victor TESSIER, Marie-Louise LIVOLSI, François PALSON, Christian DEGROISSE, Fernand TORRÈS MARTINEZ, Christiane BOULLET, Danielle POCHON veuve JESUS, Roberte ANCEAU, Jean CHAMPDAVOINE, Lionel NAUDOT, Héloïse BERGER veuve MAYEUR, Jean SIMON, Henriette GUDET, Antoinette LEMAIRE, Solange COTTA veuve POUBEAU, Madeleine MARTIN, Renée GRISEY épouse BOZIER, Annick FOUCHER épouse CHARNAY.

ESPACES *Le magazine de la ville d'Amilly*

Directeur de la publication : Gérard DUPATY - Responsable de la rédaction : Marie-Laure CARNEZAT - Rédaction : Mylène JOURDAN

Réalisation : service Communication - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : amilly.com

Crédits photos : DR - Icônes : Flaticon

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas TAGOT

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

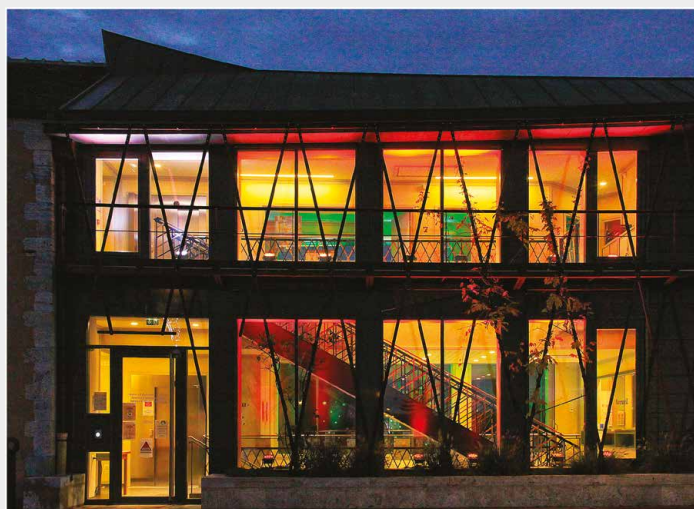
Maison Mory, maison du bonheur

C'est une tradition à Amilly : baptiser certains bâtiments municipaux du nom de leurs derniers occupants. Il y a la propriété Veyre, la Maison Taraud, la ferme Pautre... et la Maison Mory, en réhabilitation depuis le début de l'année, pour un an. *La maison avait été achetée par mon grand-père, Julien Turlan en 1923*, précise Hervé Mory, fils de la dernière propriétaire. Il garde de cette résidence secondaire où il séjournait pendant les vacances de merveilleux souvenirs d'enfance, ceux d'une vie dans le bourg d'Amilly des années 50-60, bien différente de celle d'aujourd'hui, avec des vignes au Clos-Vinot, une boucherie et une crèmerie, une ferme à quelques pas. À l'entrée, on souhaitait la bienvenue dans la "Villa du bon accueil". Le lieu a même été le théâtre d'une première à Amilly : *Nous avons été les premiers abonnés au téléphone de la commune puisque pour nous contacter, il fallait demander à l'opératrice le "1 à Amilly"*, se souvient Hervé Mory.

Rien d'étonnant alors à ce que cette maison du bonheur soit devenue une salle des mariages et une résidence d'artistes, après son acquisition par la Ville d'Amilly en 1998.



#MonAmilly



Membre du Photo club d'Amilly, Daniel Rouvel nous fait revivre la période festive de Noël avec le bâtiment de la Ferme du bourg, qui s'était paré pour l'occasion des couleurs de nos villes jumelles.
Appareil Canon EOS 50D, objectif Canon 18/135, focale 5,6 , Iso 3200, vitesse 1/50°.

Donnez-nous à voir votre Amilly ! Vous appréciez un détail architectural, un décor naturel remarquable ? Publiez votre photo sur les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook) avec le hashtag #MonAmilly ou envoyez-la à communication@amilly45.fr. Vous la retrouverez peut-être dans un prochain numéro de votre magazine municipal Espaces !

RENDEZ-VOUS

#Concerts #Spectacles
#Expositions #Évènements

À L'HEURE D'IMPRIMER CE MAGAZINE, LE GOUVERNEMENT N'AUTORISE PAS LA TENUE D'ÉVÈNEMENTS NI L'OUVERTURE DE LIEUX CULTURELS. NOUS CHOISSONS NÉANMOINS DE VOUS INFORMER DES RENDEZ-VOUS PROGRAMMÉS À AMILLY, SI TOUTEFOIS, LES CONSIGNES VENAIENT À ÉVOLUER. LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES ET LE PORT DU MASQUE RESTENT EN VIGUEUR.

SAISON MUSICALE - LES CONCERTS

ENSEMBLE LES SURPRISES "Méditations" Dimanche 28 mars à 18h - Église Saint-Martin



L'ensemble fondé par Juliette Guignard et Louis-Noël Bestion de Camboulas en 2010, propose un programme construit pour trois voix d'hommes autour des méditations pour le Carême de Marc-Antoine Charpentier, de motets de Sébastien de Brossard et de pièces instrumentales. Cet effectif, apprécié pour sa couleur intimiste à l'époque, possède une grande dimension théâtrale, les voix d'hommes incarnant tour à tour différents rôles bibliques.

ENSEMBLE A NOCTE TEMPORIS "Erbarne dich"

Dimanche 18 avril à 18h
Église Saint-Martin

"Erbarne dich" nous plonge dans l'air plein de douleur et de sensualité pour ténor et traverso de la cantate 55 composée par Bach, qui met en valeur un dialogue complice entre la voix et la flûte. Pour bâtir leur programme, Reinoud Van Mechelen (ténor et direction de l'ensemble) et la flûtiste Anna Besson ont choisi, avec l'organiste/claveciniste Benjamin Alard, d'articuler cet air avec des œuvres de Bach pour orgue seul et flûte traversière. Ronan Kernoa complète la distribution au violoncelle baroque.



QUATUOR HANSON

Vendredi 7 mai à 20h30
Espace Jean-Vilar

Tantôt fougueux, tendre, énigmatique : les trois quatuors de l'opus 44 de Mendelssohn forment un cycle où les violons alternent entre tourbillons rythmiques et lenteur harmonieuse. Fulgurant, le quatuor op.95 de Beethoven oppose un sujet véhément et masculin dans le premier mouvement à un sujet lyrique et doux dans le second avant d'entamer un mouvement élégiaque puis sinueux débouchant sur un scherzo (pièce divertissante et rapide) explosif et, enfin une coda (conclusion) triomphale en fa majeure.



LES TANNERIES CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

PROLONGATIONS

Jusqu'au 30 mai

L'orage aux yeux racines Minia Biabiany - Petite Galerie

L'installation repose sur un dialogue singulier entre des sculptures ténues de fils de fer blancs - que l'artiste s'amuse à lester çà et là d'objets hybrides composés de quartiers de coques de Lambi et de morceaux de bois d'acajou sculptés -, et une multitude de dessins parsemés. Réalisées au trait ou à la découpe, au feutre, à l'encre ou encore à l'aide de peaux de bananiers (*rob a poyò*), ces délicates variations, tantôt abstraites ou figuratives, s'agencent au fil de deux ramifications minimalistes en bois travaillées en lignes de fuite, quand d'autres papillonnent à l'extrémité de tiges de bambou fichées directement dans les murs latéraux.

Interrelations - Lucy + Jorge Orta Grande Halle

La Grande Halle prend des allures de camp de fortune déserté mis en scène par le duo Lucy + Jorge Orta à travers trois grands ensembles. Le premier se focalise sur un camion militaire renversé autour desquels gravite son chargement de tableaux. Le second associe une ambulance militaire aux portes ouvertes à un déploiement de lits de camp. Le troisième, *OrtaWaters*, présente une micro-station de purification d'eau rappelant que cette dernière est essentielle aux activités humaines. Ce camp de fortune en attente parle de la fragilité et la résilience des populations humaines.

RESTITUTION

Résidence de Cylixe - Galerie Haute

Artiste berlinoise, Cylixe a réalisé une résidence aux Tanneries, en partie en distanciel. À voir jusqu'au 30 mai.

> Contact : Les Tanneries

Centre d'art contemporain 02 38 85 28 50



lestanneries.fr